

## o Fiche d'amélioration du CPF suite à la revue externe



### Abitibi-Témiscamingue (Région 08)

#### Unités d'aménagement : 081-51, 081-52, 082-51, 083-51, 084-51, 084-62 et 086-51

Au printemps et à l'été 2013, le Forestier en chef a présenté, en revue externe, les résultats préliminaires du calcul des possibilités forestières pour les 71 unités d'aménagement des forêts du domaine de l'État.

Le Forestier en chef s'est alors assuré que les objectifs régionaux et locaux ont été entendus et considérés. Les éléments suivants ont été jugés importants et nécessitent des ajustements pour le calcul final des possibilités forestières 2014-2018 des unités d'aménagement de l'Abitibi-Témiscamingue.

#### Certification

- ✗ Unités d'aménagement 084-51 et 084-62

Changements apportés aux contours des grands habitats essentiels (GHE). *Demande provenant de la direction générale régionale (DGR 08) et de Tembec.*

#### Facteurs additionnels retenus par le Forestier en chef

- ✗ Toutes les unités d'aménagement

Maintien dans le calcul des possibilités forestières des volumes provenant de bandes riveraines.

- ✗ Unité d'aménagement 081-51

- Réduction de 6 % appliquée pour tenir compte de mesures d'harmonisation visant à accommoder les communautés autochtones.
- Exclusion de la possibilité forestière des volumes de thuya et de pruche en essences compagnes dans les aires de confinement du cerf de Virginie.

- ✗ Unité d'aménagement 081-52

Réduction de 7 % appliquée pour tenir compte de mesures d'harmonisation visant à accommoder les communautés autochtones.

- ✗ Unité d'aménagement 083-51

Réduction de 1 % appliquée pour tenir compte de mesures d'harmonisation visant à accommoder les communautés autochtones.

- ✗ Unités d'aménagement 084-51 et 084-62

Retrait de la réduction proposée lors de la revue externe pour les risques associés aux feux.

## Amélioration continue dans le calcul des possibilités forestières

Il est à noter que certains éléments peuvent avoir été modifiés dans le calcul des possibilités forestières suite à la revue externe, sans qu'ils soient en lien avec les commentaires reçus. En effet, dans un esprit d'amélioration continue, des modifications ont été apportées et des mises à jour ont été intégrées, notamment dans les intrants économiques.

Toutes les modifications mentionnées expliquent les écarts entre les résultats finaux et ceux produits lors de la revue externe.



Gérard Szaraz ing.f., M.Sc., M.A.P.  
Forestier en chef  
Le 7 novembre 2013

